

Formez-vous avec le CAUE

PROGRAMME
2025

Élus

Agents des collectivités
territoriales

Professionnels
du cadre de vie



Modalités d'inscription



Nos formations sont ouvertes à tous les élus locaux, aux agents des collectivités territoriales et aux professionnels du cadre de vie.

Les programmes et bulletins d'inscriptions* à nos formations sont disponibles sur notre site internet quelques semaines avant la date prévue.

Les inscriptions s'effectuent soit :

- / via notre site internet www.cauegironde.com/formation, en cliquant sur le lien d'inscription,
- / via une **newsletter** envoyée sur votre adresse mail, en cliquant sur le lien d'inscription,
- / via la plateforme « **moncompteformation** » pour les formations payantes éligibles aux DIF Elus
- / via la **voie postale** en téléchargeant sur notre site internet le programme détaillé de chaque formation et le bulletin d'inscription, en le complétant et signant avant de l'envoyer au : CAUE de la Gironde - Formation, 283 rue d'Ornano 33 000 Bordeaux

Prix des formations :

- / pour les formations en présentiel : 30 euros la ½ journée ou 50 euros la journée
- / pour les formations en visioconférence : gratuites ou 25 euros pour 2 modules

À la réception de l'inscription :

- / vous recevrez la convention de formation pour les formations payantes.

5 ou 10 jours avant la formation :

- / vous recevez votre convocation contenant le détail des dates, du lieu et le plan d'accès 10 jours avant la formation ou un email avec le lien et le code de connexion pour les visioconférences 3 jours avant la formation.

À la fin de la formation :

- / une attestation de présence si vous le demandez et une facture pour les formations payantes vous seront fournies

Attention : toute inscription qui ne sera pas annulée 7 jours avant la date de la formation ne pourra être remboursée.

Le CAUE de la Gironde est un organisme de formation avec pour numéro d'agrément : 72 33 04465 33. Nous disposons de l'agrément (CNFEL) de formation des élus renouvelé au 28/11/2022 et nous sommes certifié Datadock depuis 2017.

Pour tous renseignements :

Tél : 05 56 97 81 89

Email : formation@cauegironde.com

Responsable de formation : Claire Garnier

Calendrier 2025



	● public concerné	○ public non concerné	Élus	Agents	Professionnels
MARS					
/ 17 et 27 mars - Prendre conscience du paysage et le comprendre - Identifier les ressources et les outils pour agir sur le paysage	●		●	●	○
/ 20 mars - Le Bail Réel Solidaire (BRS)	●		●	●	○
AVRIL					
/ Pourquoi et comment fédérer autour d'un projet d'adaptation d'école en mutualisant sa cour et/ou ses bâtiments ?	●		●	●	●
JUIN					
/ Eaux pluviales et autorisations d'urbanisme			○	●	○
OCTOBRE					
/ 10 octobre - Le bail à réhabiliter	●		●	●	○
/ Visites d'écoles adaptées aux enjeux environnementaux	●		●	●	●
NOVEMBRE					
/ L'arbre et le sol : les bonnes pratiques de plantation	●		●	●	●

*Dans certains cas, les inscriptions peuvent être gérées par un de nos partenaires. Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com. (Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)



URBANISME

Élus et agents des collectivités

.....

Partenariat Association des Maires de Gironde

/ Cycle « Les outils mobilisables pour agir sur le foncier vacant »
visioconférence

Outils fiscaux, juridiques, opérationnels peuvent être mobilisés pour agir sur des processus de revitalisation des centres anciens. Ce cycle de formation apporte un éclairage sur l'un des outils spécifiques à disposition. Il fait écho au recueil de fiches-outils méthodologiques coconstruites avec la DDTM, l'AMG et le CAUE.

- **Module 3** : « Le Bail Réel Solidaire (BRS) » - 20 mars (10h-12h) - 20 €

- **Module 4** : « Le bail à réhabiliter » - 10 octobre (10h-12h) - 20 €

Référents pédagogiques : François Junjaud, juriste (CAUE),
Laura Camsuzou-Soubie, urbaniste (AMG)

Service instructeur ADS /chargé(e)/responsable d'urbanisme de Gironde

.....

/ « Eaux pluviales et urbanisme » - présentiel - juin (9h-17h) - 50 €

Souvent présentée uniquement comme une contrainte et un potentiel danger, l'eau sera abordée durant cette formation comme une ressource à intégrer et à valoriser dans le développement urbain existant et à venir.

Référentes pédagogiques : Annabel Albrech, ingénieure écologue et
Sylvie Pauliet, conseillère en paysage (CAUE)



ARCHITECTURE

Élus, agents des collectivités et professionnels du cadre de vie

.....

Partenariat Association des Maires de Gironde

/ Cycle « Adapter mon école aux évolutions climatiques : de la cour à son bâti » - visioconférence et visite

Lieu central dans la vie d'une commune, l'école est concernée par les effets du changement climatique. Ce cycle aborde les solutions envisageables pour y faire face.

- **Module 3** : « Pourquoi et comment fédérer autour d'un projet d'adaptation d'école en mutualisant sa cour et/ou ses bâtiments ? » visioconférence - avril (10h-12h30) - gratuit

Référentes pédagogiques : Claire Garnier, urbaniste et Ophélie Lepeyre, architecte-conseiller (CAUE), Laura Camsuzou Soubie (AMG)

- **Module 4** : « Visites d'écoles adaptées aux enjeux environnementaux » octobre (9h-17h) - 50 €

Référents pédagogiques : Martine Combeau, architecte-conseiller et Sébastien Cannet, paysagiste-conseiller (CAUE)



PAYSAGE

Élus et agents des collectivités

.....

Partenariat Association des Maires de Gironde

/ Cycle « Le paysage, l'élu.e et le projet local » en 2 modules obligatoires - présentiel et visites

Les élu.e.s sont les initiateur.rice.s de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

- **Module 1** : « Prendre conscience du paysage et le comprendre » - 17 mars Bourg-sur-Gironde (9h-17h) - gratuit

- **Module 2** : « Identifier les ressources et les outils pour agir sur le paysage » 27 mars - Audenge (9h-17h) - gratuit

Référents pédagogiques : Sylvie Pauliet, conseillère en paysage, Sébastien Cannet, Yezza-Lisbeth Rahmoune, Justine Lehu, paysagistes-conseillers (CAUE)

Élus, agents des collectivités et professionnels du cadre de vie

.....

/ Cycle « L'arbre, notre allié face au changement climatique » présentiel, visioconférences et visites

L'arbre par ses nombreuses qualités participe à améliorer notre cadre de vie impacté par le changement climatique. Ce cycle présente des solutions pour nos sols, notre ressource en eau, les îlots de chaleur et les risques d'inondations.

- **Module 1** : « L'arbre et le sol : les bonnes pratiques de plantation » novembre/décembre - Izon (9h30-16h) - 50 €

Référentes pédagogiques : Annabel Albrech, ingénieure écologue, Justine Lehu, paysagiste-conseiller (CAUE)

- **Module 2** : « Taille ou pas taille ? La mise en place d'un plan de gestion » (hiver 2025)

FORMATIONS SUR DEMANDE

.....

URBANISME

/ Cycle « Qu'est-ce que l'urbanisme ? » - visioconférence ou conférence

- **Module 1** : « Les documents de planification »

- **Module 2** : « Les autorisations d'urbanisme »

- **Module 3** : « (A)ménager sa commune »

/ « Optimiser l'espace constructible via les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'un PLU » - atelier

/ « Qu'est-ce qu'un PLUi ? » - conférence

/ « Nos parcelles font des petits. Bonne nouvelle ? » - visioconférence ou atelier

/ « La densification et ses enjeux » - visioconférence ou conférence

ARCHITECTURE

/ « La qualité architecturale dans mon quotidien d' élu et d'agent d'une collectivité » - atelier

/ « Qu'est-ce que l'architecture ? » - conférence

/ « L'architecture bioclimatique dans un PLU/PLUi » - atelier

PAYSAGE

/ « La clôture et ses enjeux » - atelier

/ « Les lisières » - visioconférence ou atelier

/ « Jardiner la rue » - conférence et exposition

/ « Qu'est-ce que le paysage ? » - conférence et atelier

/ « Eau et Urbanisme, tous concernés ! » - atelier

Modalités pour les formations sur-mesure

.....

Comment

Sollicitation auprès de la responsable de formation du CAUE

/ par courriel :

formation@cauegironde.com

/ par téléphone : 0556978189

EPCI, d'un PETR

15 participants minimum

Pourquoi

Dans le cadre d'une réflexion, d'un projet à venir ou engagé, pour renforcer des compétences etc.

Quand

3 mois minimum avant la date envisagée pour la formation

Participation demandée

Convention payante à établir selon la formation souhaitée, le nombre de participants et selon l'usage ou non pour les élus du DIFE

Public

Élus et/ou agents des collectivités territoriales d'une commune, d'un groupement de communes, d'un

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Gironde accompagne les élus, collectivités locales, institutions et particuliers dans leurs démarches d'aménagement et d'urbanisme.

Créé par le Conseil départemental de la Gironde en 1979, suite à la loi sur l'Architecture de 1977, **le CAUE a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il est investi d'une mission de service public au profit de tous.**

Le CAUE de la Gironde assure à la fois une **offre technique, pédagogique et culturelle** dans la conduite de ses missions assignées par la loi. **Conseiller, former, informer et sensibiliser** tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie sont les missions du CAUE.

L'équipe du CAUE

Elle se compose d'experts du territoire, architectes, urbanistes, paysagistes, conseillère en maîtrise de l'énergie, ingénieure écologue, juriste.

Le public du CAUE

Les citoyens, associations, syndicats, mairies, Communautés De Communes, syndicats mixtes, offices du tourisme, collectivités publiques, professionnels, corps enseignant.